

Présidence de Mme Janine Resplendino, présidente

Membres absents excusés : Christelle Allaz ; Sylvianne Bergmann ; Jean-François Cachin ; Thérèse de Meuron ; Sarah Frund ; Christiane Jaquet-Berger ; Evelyne Knecht ; Jean-Luc Laurent ; Natacha Litzistorf Spina ; Manuela Marti ; Isabelle Mayor ; Sophie Michaud Gigon ; Namasivayam Thambipillai ; Elisabeth Wermelinger ; Diane Wild.

Membres absents non excusés : Muriel Chenaux-Mesnier ; Philippe Jacquat.

Membres présents	80
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La présidente

Annonce que M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population rejoindra la séance à 19h00.

Rapport s/Rapport-préavis 2012/11

Intentions municipales en matière de nature en ville. Elaboration d'un concept directeur nature (CDN). Réponses aux postulats de M^{me} Natacha Litzistorf « pour l'intégration systématique, transparente et cohérente de la nature en ville », de M^{me} Nicole Graber « pour la généralisation des toitures plates végétalisées à Lausanne », de M. Pierre-Antoine Hildbrand intitulé « Rasez les thuyas, qu'on voie la biodiversité », de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « pour l'étude de la mise sous protection de 17 % des surfaces communales terrestres et 10 % des surfaces aquatiques de la Commune de Lausanne » et de M^{me} Sylvianne Bergmann « Jardinons sous les arbres, c'est bon pour la convivialité et pour réenchanter la ville ».

Rapporteuse : Mme Natacha Litzistorf (Les Verts)

[remplacée à la tribune par Mme Nicole Graber (Les Verts)]

Discussion

M. Olivier Faller (Soc.) ; Mme Nicole Graber (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.).

Discussion s/réponses aux postulats

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver l'élaboration d'un concept directeur nature, en coordination avec la révision du Plan directeur communal, dans lequel seront fixés pour 10 ans les objectifs et les moyens nécessaires à ce que Lausanne reste une ville de nature malgré la densification urbaine grâce aux aspects sociaux et les services écologiques et économiques offerts par la nature (chapitre 5.1) ;
2. d'approuver les 11 principes de base de la politique nature en ville (chapitre 5.2) ;
3. d'approuver les intentions financières de la Municipalité afin de mettre en œuvre les mesures proposées dans le cadre du présent rapport-préavis, d'un montant de 400'000 francs à prélever sur le fonds du développement durable, ainsi que la création d'un ETP de manière permanente au budget du Service des parcs et domaines au 1.1.2013 ;
4. d'approuver la réponse au postulat de M^{me} Litzistorf « pour l'intégration systématique, transparente et cohérente de la nature en ville » ;
5. d'approuver la réponse au postulat de M^{me} Graber pour la généralisation des toitures plates végétalisées à Lausanne ;
6. d'approuver la réponse au postulat de M. Hildbrand intitulé « rasez les thuyas, qu'on voie la biodiversité » ;
7. d'approuver la réponse au postulat de M. Hildbrand et consorts pour l'étude de la mise sous protection de 17% des surfaces communales terrestres et 10% des surfaces aquatiques de la Commune de Lausanne ;
8. d'approuver la réponse au postulat de M^{me} Bergmann « Jardinons sous les arbres, c'est bon pour la convivialité et pour réenchanter la ville ».

Rapport s/Rapport-préavis 2012/32

« Places d'apprentissage : atteindre les 5 % ».
Réponse à la motion de M^{me} Rebecca Ruiz.

Rapporteur : M. Guy-Pascal Gaudard (PLR)

Discussion

M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Roland Rapaz (Soc.) ; Mme Maria Velasco (Les Verts) ; M. Jean-Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services Industriels (SI) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 3 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de M^{me} Rebecca Ruiz demandant de présenter un plan d'action pour atteindre, voire dépasser un taux de 5% de places d'apprentissages dans le total de ses emplois dans les cinq années à venir ;
2. de créer un poste d'assistant-e RH à 100% pour soutenir la coordinatrice de l'apprentissage dans cette démarche et d'octroyer à cet effet un crédit spécial de fonctionnement pour l'année 2013 de 118'000 francs à répartir sous les rubriques suivantes :

1200.301	Traitements	Fr.	93'000.–
1200.303	Cotisations aux assurances sociales	Fr.	8'000.–
1200.304	Cotisations à la caisse de pensions	Fr.	14'000.–
1200.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	Fr.	3'000.–

3. de maintenir une proportion de 5% d'apprentis dans le total des emplois (en équivalents plein temps) au moins.

**Rapport s/Préavis
2012/44**

Construction d'une chaufferie au chemin des Bossons pour le développement du réseau de chauffage à distance.

Rapporteur : M. Claude-Alain Voiblet (UDC)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 5'700'000 francs, y compris frais de personnel interne et intérêts intercalaires, pour la réalisation d'une nouvelle unité de production de pointe (2x12 MW) intégrant une station d'échangeurs de chaleur au chemin des Bossons ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements relatives à ce crédit ;
3. de balancer par imputation sur ce crédit le compte d'attente de 100'000 francs, ouvert pour réaliser les études préliminaires.

**Rapport s/Préavis
2012/42**

Groupe scolaire de Béthusy : construction d'une salle de gymnastique et d'un Accueil opur enfants en milieu scolaire (APEMS). Demande de crédit d'ouvrage.

Rapportrice : Mme Magali Crausaz Mottier (La Gauche)

Discussion

M. Olivier Faller (Soc.).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 9'612'000 francs destiné à la construction d'une salle de gymnastique et d'un APEMS au collège de Béthusy, montant réparti comme suit :
 - a) 9'162'000 francs pour les travaux liés aux bâtiments ;
 - b) 450'000 francs pour l'acquisition du mobilier et de l'équipement ;
2. d'amortir annuellement le crédit prévu ci-dessus à raison de :
 - a) 305'400 francs pour les travaux liés aux bâtiments ;
 - b) 45'000 francs pour l'acquisition du mobilier et de l'équipement ;par la rubrique 5800.331 du budget du Service des écoles primaires et secondaires ;

3. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1 ;
4. de balancer le crédit d'étude 5800.582.593 de 1'166'000 francs, ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit prévu au chiffre 1, lettre a) ci-dessus ;
5. d'autoriser le Service d'accueil de jour de l'enfance à porter les charges et recettes supplémentaires du futur APEMS au budget de fonctionnement.

Postulat de Sophie Michaud Gigon (Les Verts) et consorts : « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) ».

Discussion préalable M. Maurice Calame (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat de Jean-Daniel Henchoz (PLR) : « Revêtements routiers silencieux : l'environnement et la qualité de vie à Lausanne y gagnent ».

Discussion préalable M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Interpellation de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts : « Quand culture et politique partisane ne font pas très bon ménage ! »

Discussion M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Quel avenir pour le Centre de détention de Bois-Mermet ? »

Discussion M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Oliver Français, directeur de Travaux (TRX).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de M. Pierre Oberson (UDC) et consorts : « Gestion lacunaire de l'occupation des cabanons de Vidy : après la passivité des autorités, l'expulsion à la veille de Noël par la justice ! »

Première partie de la 11^{ème} séance du mardi 12 février 2013

Discussion M. Pierre Oberson (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) et consorts : « Les zones 30 kilomètres par heure ont-elles été vérifiées pratiquement et juridiquement ? »

Discussion M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de M. Hadrien Buclin (La Gauche) : « Ecrans publicitaires dans les stations du M2 : une aberration écologique. »

Discussion M. Hadrien Buclin (La Gauche) qui dépose une résolution.

Résolution
Dépôt « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité via sa représentation au Conseil d'administration des TL, intervienne pour que ces écrans publicitaires, particulièrement voraces en énergie, soient retirés des stations du M2* ».

Discussion
(suite) M. Hadrien Buclin (La Gauche) qui dépose une résolution ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

Discussion
s/résolution M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR).

Vote Le Conseil, par 28 oui, 35 non, et 7 abstentions, **refuse** la résolution de M. Hadrien Buclin.

Clôture La séance est levée à 20 h 00.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....